

Vecmont : le parc d'activités (enfin) inauguré

4 hectares à la disposition des entreprises

En route depuis 2000, le projet de parc d'activités économiques de Vecmont (La Roche) a enfin été inauguré ce mercredi. Quatre hectares sont actuellement à la disposition des entreprises intéressées. Deux entreprises ont déjà décidé de s'y installer. Et au vu de la demande, le site devrait être complet assez rapidement.

Des bourgmestres - Guy Gillo-teaux, de La Roche, et Marc Gauthier, de Tenneville - ravis. Un président d'intercommunale - Élie Deblire - heureux. Ce mercredi, le sourire était sur tous les visages à Vecmont (La Roche). Le long de la N89, route reliant Champlon à La Roche, le parc d'activités économiques pluricommunal (La Roche et Tenneville en assurent la gestion) a, en effet, été officiellement inauguré.

CONSEIL D'ÉTAT

C'est que le projet a mis du temps à se concrétiser. Lancé en 2000, il a rencontré pas mal d'obstacles et de contestations avant de pouvoir se matérialiser.

« Il a fallu plaider au niveau du

Conseil d'État, mais finalement, nous avons obtenu un arrêté d'expropriation et de reconnaissance en juillet 2011 », a rappelé Élie Deblire. Les travaux d'aménagement du parc ont alors pu commencer fin 2012 pour se clôturer voici quelques jours. Montant de ces aménagements ? 1,1 million d'euros (HTVA) subsidié à 80 % par le Service Public de Wallonie.

Désormais, environ quatre hectares sont à la disposition des sociétés et/ou des artisans intéressés. Si deux entreprises - la menuiserie Collette et la société Seetech (cf. ci-contre) - ont déjà décidé de s'y implanter, le site accueillera bientôt deux halls relais construits par IDéLux. Un parking et une aire de manœuvre communs compléteront l'ensemble.

« Chaque hall aura une surface de 300 m², commente Stéphane Wilkin, conseiller Entreprises chez IDéLux. Les deux structures pourront être louées à de jeunes entrepreneurs qui souhaitent se

lancer, par exemple. »

Si le timing est respecté, la construction de ces halls devrait débuter d'ici la fin de l'année.

Le reste du parc d'activités ne devrait pas non plus tarder à être occupé.

« Cinq demandes nous sont parvenues. Une offre a été à chaque fois envoyée, nous attendons les réponses », explique encore Stéphane Wilkin.

Le site tel qu'il est actuellement aménagé n'occupe toutefois pas toute la zone reconnue comme ZAEM (zone d'activités économiques mixte). La superficie totale est en effet de 12,5 hectares.

« Au vu de la demande, nous n'effectuons pas de démarrage rapidement les travaux d'aménagement pour le reste du parc. Les travaux pourraient débuter en 2016 », souligne Stéphane Wilkin. ■

N.HN

À NOTER Intéressé ? Vous pouvez contacter Stéphane Wilkin au 063/23.18.30 ou Jean-Philippe Roiseux au 063/23.19.65.



Le parc d'activités économiques de Vecmont (2) a été officiellement inauguré ce mercredi. Deux entreprises ont déjà prévu de s'y installer: La menuiserie familiale Collette (3) un peu trop à l'étroit attendait l'ouverture avec impatience. Serge Étienne (1), patron de Seetech, recherchait un peu plus de visibilité. ■ N.HN

ILS VONT S'INSTALLER DANS LE ZONING

La menuiserie Collette et la société Seetech

Deux entreprises ont déjà prévu de s'installer dans le zoning :

> **La menuiserie Collette.** Cette entreprise familiale installée à Ronchampay a été la première à signer un compromis de vente. Elle emploie un total de cinq personnes. « Cela faisait quelques années qu'on attendait cette ouverture, se réjouit Mme Collette. Nous étions vraiment trop à l'étroit. De ce fait, nous avons notamment dû installer nos bureaux à La Roche. Un chez mon mari et moi. L'autre chez notre fils qui a décidé de participer à l'entreprise. »

La menuiserie s'est spécialisée dans l'aménagement d'intérieur (mobilier, aménagement de bureaux...), le plus souvent sur mesure, et cela fonctionne plutôt bien.

À Vecmont, la famille Collette a choisi un terrain, un peu en retrait. « Nous n'avons pas spécialement besoin d'une grande visibilité. » Le futur bâtiment triplera la surface actuelle dont dispose l'entreprise. « Nous avons voulu une infrastructure à la fois moderne et fonctionnelle, » conclut la patronne qui espère pouvoir s'y installer « le plus rapidement possible ».

> **La société Seetech.** Installée à Champlon, l'entreprise dirigée par Serge Étienne, un jeune électronicien, va s'installer à Vecmont, le long de la N89. Elle est spécialisée en électricité générale, éclairage domotique, chauffage électrique. L'infrastructure qui sera construite sera ultra-moderne et futuriste. Quatre ouvriers à temps plein et

une secrétaire à mi-temps y œuvreront. « Jusqu'à présent, j'étais installé dans le bâtiment de mon père, explique le jeune patron. J'avais besoin d'être dans mes murs. Je souhaitais également avoir plus de visibilité. Je veux en effet créer une plate-forme domotique et audiovisuelle. Notre objectif n'est pas de faire uniquement du haut de gamme, mais de montrer ce qu'il est possible de faire sur des bâtiments plus classiques. »

Le savoir-faire est déjà au rendez-vous. Serge Étienne a en effet participé à la construction du Bastogne War Museum. Il est intervenu comme sous-traitant lors de l'aménagement des trois salles audiovisuelles du musée. ■

N.HN